



CTL du 15 janvier 2015

Déclaration liminaire des élus CGT

Monsieur le Directeur,

Une nouvelle année commence et nous voici de nouveau réunis pour évoquer la déclinaison locale de la politique suicidaire de suppressions d'emplois appliquée depuis des années par les gouvernements successifs. Dans un pays où il y a toujours plus de chômeurs, supprimer des emplois publics est une aberration. Dans un pays en crise dont la population fragilisée a plus que jamais besoin de services publics, la destruction organisée de ces services publics est un crime envers la société et les générations futures. Le dogme de la réduction de la dépense publique nous est toujours imposé comme la voie unique, quelles qu'en soient les conséquences. Il faut être aveugle pour ne pas voir que la rigueur est une impasse. Des finances publiques saines ne seront obtenues qu'avec une fiscalité juste et une administration solide pour la faire appliquer. C'est tout le contraire qui est à l'œuvre.

Mais arrêtons là ces considérations politiques, pourtant nécessaires pour comprendre le mal qui nous ronge, nous savons bien que vous n'y répondrez pas.

Comme chaque année, vous déplorerez les suppressions qui nous sont imposées et nous assurerez que vous avez tout fait pour les rendre les moins douloureuses possibles. C'est probablement vrai, mais ça ne rend pas ces suppressions acceptables. L'an dernier vous nous aviez avoué qu'on avait atteint une limite et qu'il ne serait plus possible de supprimer des emplois sans s'attaquer aux missions. Par quel tour de passe-passe alors tenterez-vous de nous faire accepter aujourd'hui 10 nouvelles suppressions ?

Nous l'avons dit, nous n'accepterons aucune de ces suppressions. Il est donc évidemment hors de notre propos d'étudier s'il valait mieux détruire un emploi à tel ou tel endroit.

Nous serions d'ailleurs bien en peine de le faire, faute de posséder les informations nécessaires. En effet, et malgré nos demandes répétées, nous n'avons toujours pas à notre disposition de document faisant apparaître les effectifs réellement implantés et les emplois vacants. À grand peine, vous nous avez fait parvenir un TAGERFIP qui indique les emplois théoriques, à charge pour nous de reconstituer une partie du puzzle en nous livrant au véritable jeu de piste des transferts et transformations pour comprendre la localisation réelle des suppressions. C'est d'ailleurs principalement pour tenter d'obtenir les pièces qui nous manquent que nous avons choisi de siéger aujourd'hui.

Pour quelle autre raison serions nous venus ? L'inconsistance du dialogue social à la DGFIP ne nous y encourageait pas. Du niveau local au niveau national, plus aucune discussion ne semble pouvoir se tenir sur des bases sérieuses entre l'administration et les représentants du personnel.

Où est le dialogue social quand des décisions graves, avec effet immédiat sur l'organisation

du travail et des missions, sont prises et mises en œuvre sans jamais avoir fait l'objet d'une négociation avec les élus ?

Nous voulons notamment parler de la révolution en marche concernant les services de direction des DISI : les missions de RH, de Formation Professionnelle et de Budget-Achats sont complètement restructurées. Que reste-t-il de nos prérogatives quand de telles décisions sont prises et mises en œuvre avant toute consultation des élus ? Quel respect des représentants élus quand ces réformes sont présentées déjà ficelées à l'occasion d'un simple groupe de travail et que la DG, face à l'indignation unanime des organisations syndicales, refuse de modifier son ordre du jour ? Que penser quand localement, alors que la DISI Sud-Ouest est en première ligne de ces réorganisations, le sujet n'est toujours pas soumis au CTL ?

Nous voulons aussi parler des sujets récurrents d'organisation du travail dans les services d'exploitation. Localement vous nous renvoyez depuis des années au niveau national pour la discussion sur les points essentiels du travail en équipe et des astreintes. Alors qu'on attend, de moins en moins patiemment, que ces discussions nationales s'amorcent, voici qu'au détour du même GT nous sont présentées des conclusions sans argument sur la nécessité de généraliser un modèle « Copernicien » de travail en équipe qui même lors de sa genèse dans l'ex-DGI ne fut jamais négocié – et dont chacun sait que l'application sur le terrain a connu bien des variantes.

Depuis des années nous revendiquons un cadre national protecteur, issu de la négociation, sur toutes ces questions ; depuis des années la DG évite soigneusement de remettre à plat le dossier en posant tous ces problèmes sur la table d'un comité technique, laissant un vide réglementaire que les directeurs locaux utilisent à leur guise. Nous en connaissons des exemples récents à l'ESI Bordeaux Océan avec la mise en place unilatérale de dispositions pour le moins originales concernant les astreintes et les horaires d'équipes. Si l'absence de cadre national se fait cruellement sentir pour éviter ces dérives, il est encore moins acceptable que les élus en CTL et en CHS-CT n'aient pas été consultés.

Pour terminer en revenant sur les points à l'ordre du jour de ce CTL, vous nous fournissez encore un exemple de manque de considération à l'endroit des élus et de leur rôle. En effet vous nous soumettez deux points pour lesquels aucun document préparatoire n'a été communiqué. C'est donc en séance, en direct et sans filet que nous devons tenter de formuler des questions pertinentes ou des commentaires avisés sur ces sujets.

C'est donc sans grandes illusions sur la qualité du dialogue social en 2015 que les élus CGT entament ce nouveau mandat, mais avec le souci d'honorer la confiance renouvelée des agents et une grande détermination à lutter avec eux dans l'intérêt de tous.